



Achat vehicule entre concubins séparés

Par **noelle12**, le **13/03/2008** à **08:51**

bonjour,

il y a 7 ans nous avons acheté avec mon amie une moto. Interdit bancaire a cette époque nous avons fait un crédit au nom de mon amie pour payer cet achat La moto est finie de payée depuis longtemps.

Je me suis séparée de mon amie en avril 2007 en lui laissant tout (appat et mobilier ainsi que voiture) sauf cette moto qui me permet de me déplacer car je n'ai pas les moyens d'acheter un véhicule, je suis au RMI.

Par vengeance elle n'a pas voulu me rendre les papiers de cette moto (carte grise) pour que je puisse faire le changement de nom.

Elle m'a contacté hier pour me dire qu'elle avait trouvé un acheteur et me somme de lui rendre cette moto.

Que puis je faire? je suis perdu .. pouvez vous m'aider a trouver une réponse?

Je vous remercie de votre aide

Cordialement

Philippe